

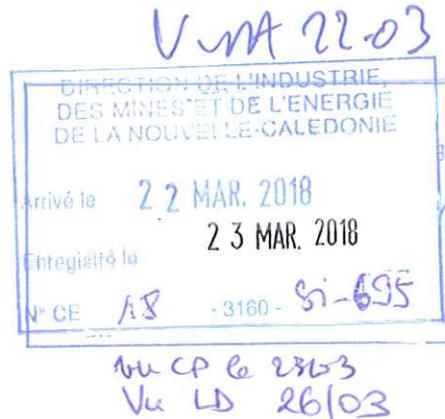
Nouméa, le 22 mars 2018

**Direction de l'Industrie des Mines
et de l'Energie de Nouvelle-Calédonie
Service Industrie
Boîte Postale M2
98845 NOUMEA CEDEX**

Copies : DG/DGD

N/REF : TL/SK-jk – 2018-00
Affaire suivie par : M. Thierry LEROUX
Tél : 43 70 70 - e.mail : t.leroux@enercal.nc

V/REF :
DIMENC : Affaire suivie par M. Guillaume PERRIN



**Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Prony Energies - Rapport d'accident du 06 Mars 2018**

Monsieur l'Inspecteur,

Suite à l'envoi, par email, de la déclaration d'accident du 06 mars 2018, relatif à la dispersion de cendres autour du silo de la tranche 2 de la centrale, nous vous transmettons ci-joint le rapport d'accident, avec ses annexes.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Jean-Michel Deveza
Le Président

P.J : énoncé

1998



ANNEXES AU RAPPORT DE
DECLARATION D'ACCIDENT DU
06 MARS 2018



SOMMAIRE

ANNEXE 1 : RESUME DE L'EVENEMENT	2
ANNEXE 2 : PHOTOS	3
ANNEXE 3 : ARBRE DES CAUSES.....	6
ANNEXE 4 – PLAN D'ACTION	7

ANNEXE 1 : RESUME DE L'ÉVENEMENT

Le Mardi 6 Mars vers 5h, une fuite de cendres a été constatée sur la conduite '50 FES 3079 GE09 AIRS', au niveau du toit du silo de la tranche 2, ce qui a provoqué la dissémination conséquente de cendres tout autour du silo. L'évacuation des cendres vers le silo a été stoppée temporairement le matin même pour permettre, dans un premier temps, l'installation d'un échafaudage suspendu par l'entreprise Kheops. Puis dans un second temps, une équipe de Socalmo est intervenue pour réaliser un patch sur le coude de la conduite d'évacuation des cendres (tuyau vert). L'évacuation des cendres vers le silo a pu reprendre en fin d'après-midi (vers 16h).

En parallèle de la réparation de la conduite, un nettoyage de la zone a pu être entrepris par hydrocurage et pompage des eaux chargées en cendre (entreprise STNI), environ 500l d'eau cendrée ont pu être déposée au niveau du casier à mâchefer du parc à charbon. Un nettoyage à la pelle à main nue a également été réalisée (entreprise VKIndusclean). Environ 2m3 de cendres ont été ramassés et déposées au niveau du casier à mâchefer du parc à charbon.

Les déchets cendrés issus du nettoyage de zone ont donc été stockés provisoirement au niveau du casier à mâchefer, puis seront prochainement expédiés au centre d'enfouissement de Gadji avec les mâchefers.

ANNEXE 2 : PHOTOS

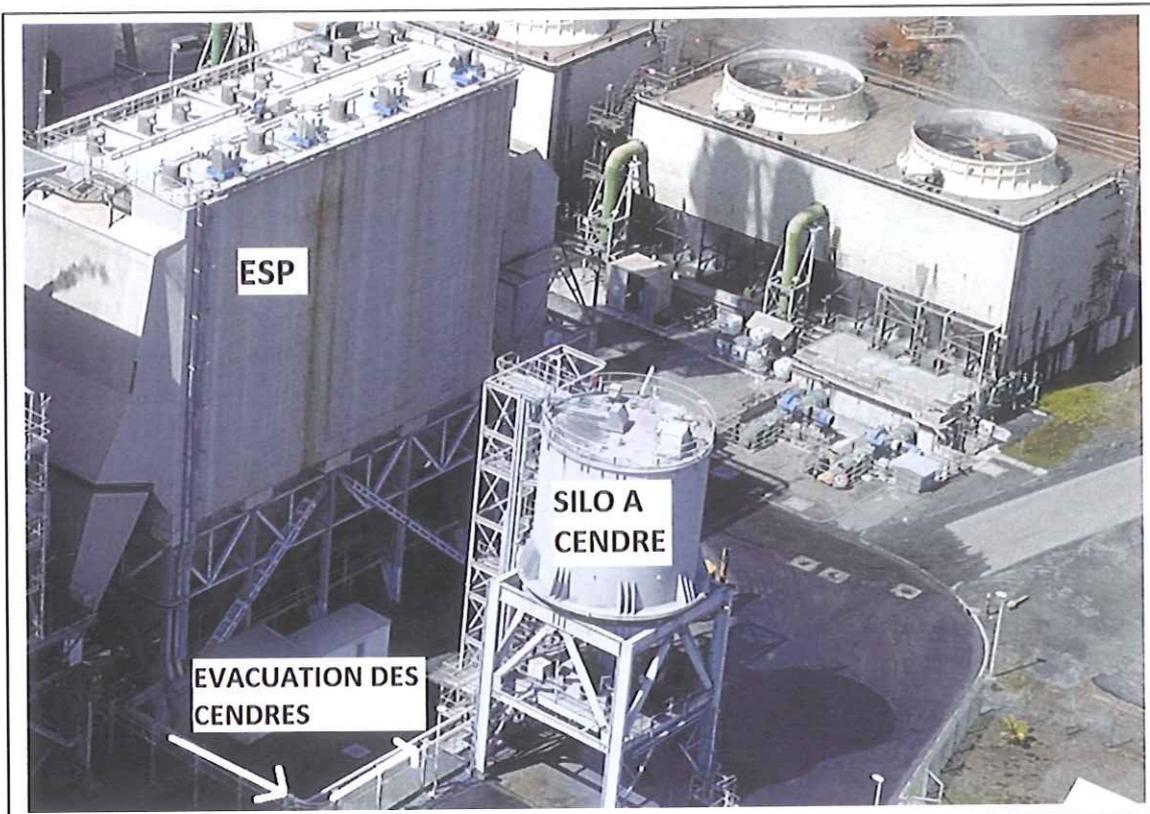


Photo 1 : Vue aérienne de l'ESP et du silo à cendre de la Tranche 2 (Photo de Sept. 2017)

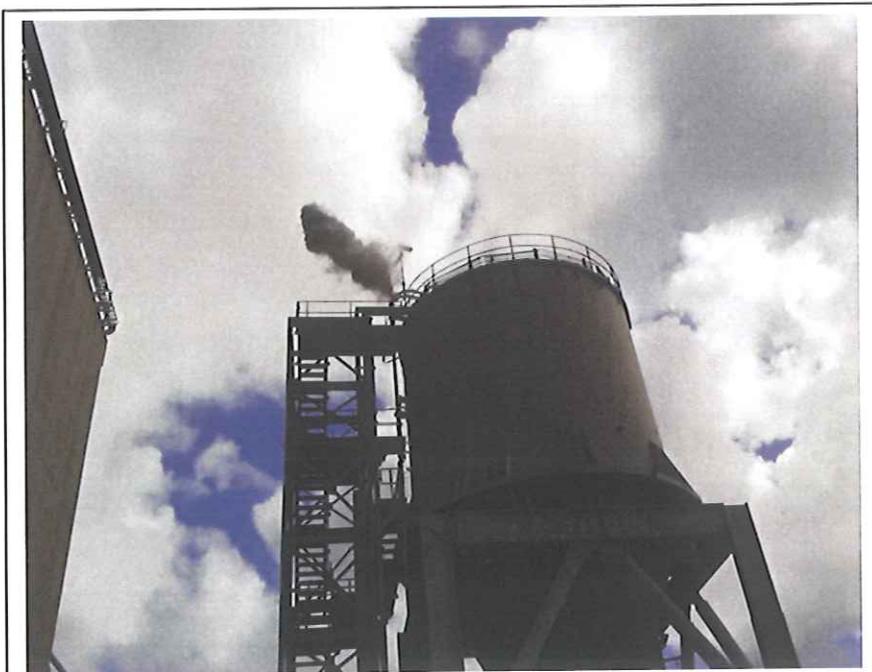


Photo 2 : Fuite de cendres intermittentes sur le toit du silo

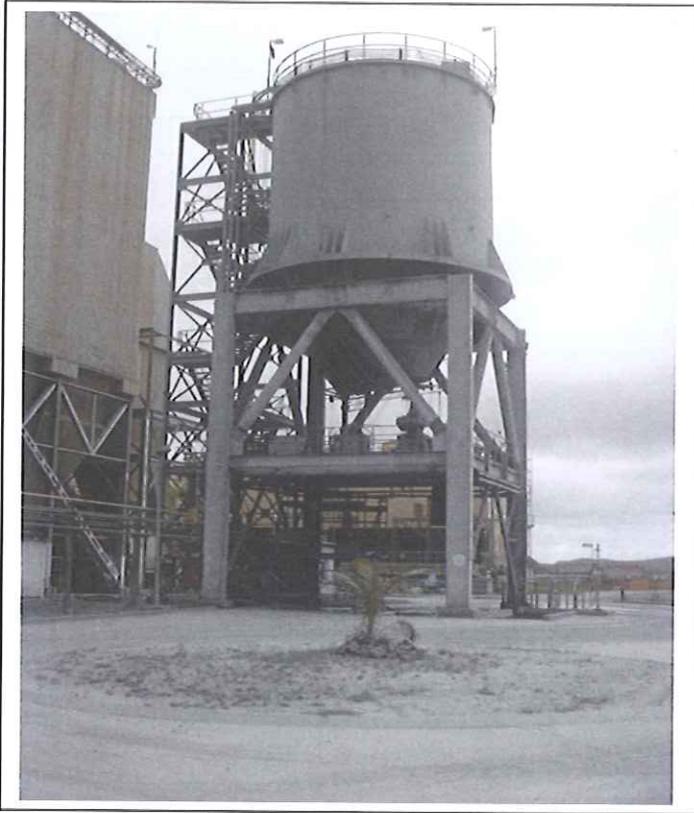
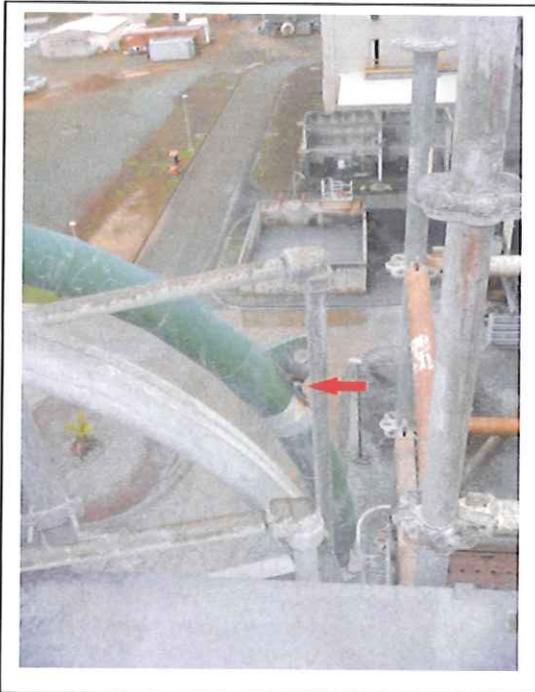


Photo 3 : Silo à l'arrêt et dissémination de cendres au sol



Photos 4 & 5 : Patch fait sur la conduite d'évacuation des cendres de l'ESP vers le silo à cendres.

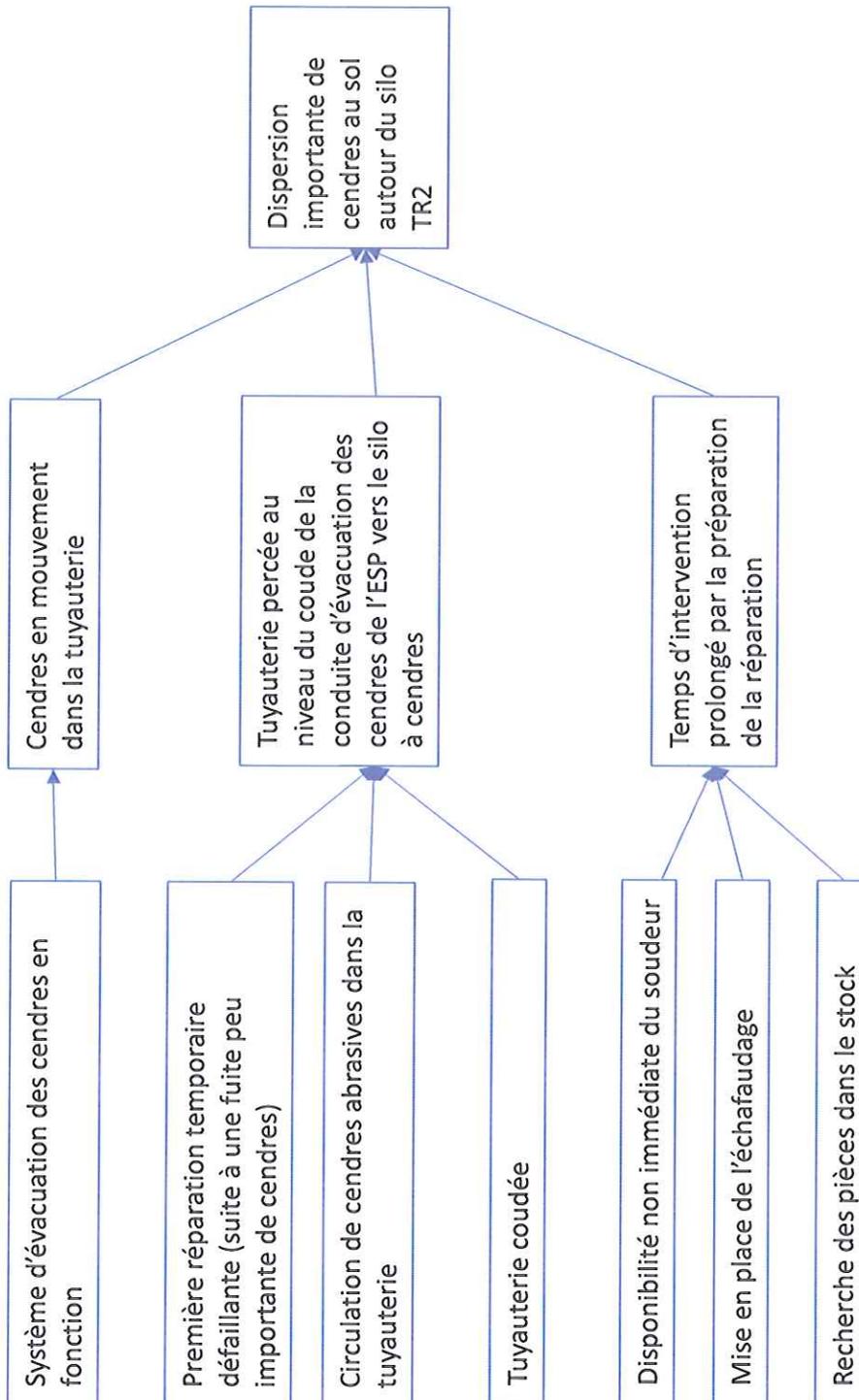


Photo 6 : Zone concernée après nettoyage.

ANNEXE 3 : ARBRE DES CAUSES

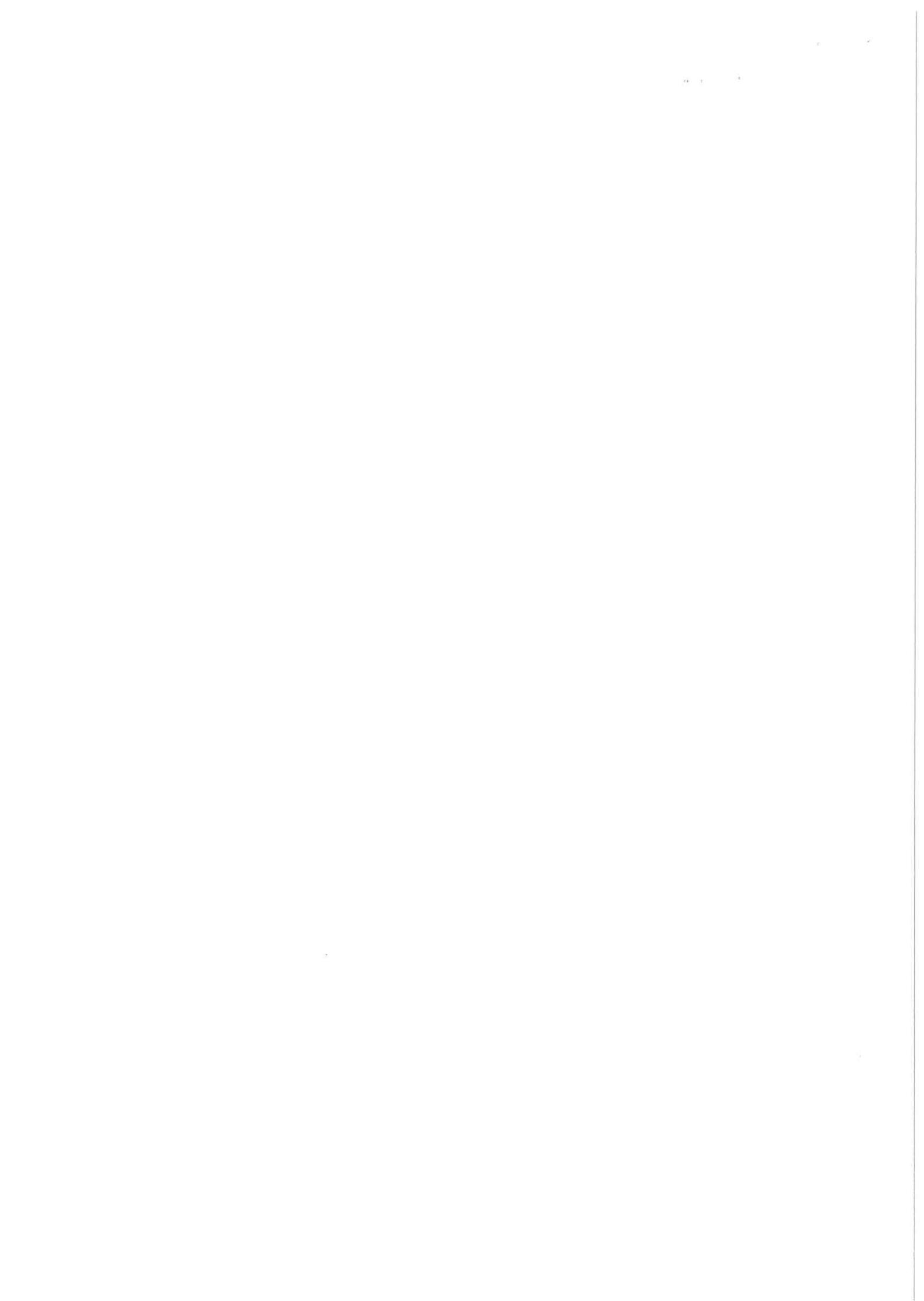
Date de réalisation : 13/03/18

Personnes présentes : Laurent Monin, Jean-François Figueras, Kévin Rochas, Laurence Prouteau, Jonathan Chardon



ANNEXE 4 – PLAN D'ACTION

ACTIONS PREVENTIVES / CORRECTIVES		DELAIS	RESPONSABLE
1	Mise en place d'un plan de maintenance suivant Rex et révision. Amélioration des tuyaux coudés déjà réalisée (intérieur en céramique)	TR1 : 08/18 TR2 : 08/2019	NV - KR
2	Assurer/améliorer la gestion du stock (GMAO et réel)	06/19	SK
3	Note technique à rédiger pour décider du délai avant arrêt du système d'évacuation	08/18	LM - JFF
4	Former le personnel à la soudure	06/19	KR
5	Envisager d'autres moyens pour assurer un travail en hauteur (autre que l'échafaudage)	06/19	LP – CF



2° : RAPPORT D'ACCIDENT (sous 15 jours)

⇒ SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'ETABLISSEMENT

Autorisation

Autorisation simplifiée

Déclaration

Non classée

Exploitation irrégulière

Remarques éventuelles :

⇒ SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'UNITE ACCIDENTEE

Nom de l'unité accidentée :

Nom de la substance ou de l'activité en jeu :

Rubriques concernées par l'exploitation de l'unité accidentée (remplir autant de lignes que de rubriques concernées) :

code rubrique	autorisation	autorisation simplifiée	déclaration	non classée	classement inconnu
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques éventuelles :

⇒ TYPOLOGIE DE L'EVENEMENT

incendie

explosion

BLEVE

VCE

BOIL OVER

rejet accidentel de matières dangereuses ou polluantes :

dans l'eau

dans l'air

dans les sols

pollution chronique aggravée de matières dangereuses ou polluantes

chute/projection

irradiation

effet domino

presque accident

autre :

Ce scénario avait-il été étudié dans l'étude des dangers ? oui non

⇒ MATIERES DANGEREUSES OU POLLUANTES

Substances/matières libérées, explosées ou ayant réagi (remplir autant de lignes que de substances concernées):

nom	classification (E, P, T...)	autres phrases de risque	rubrique IC correspondante	quantité présente dans l'établissement	quantité présente dans l'unité accidentée	quantité relâchée dans l'accident	quantité explosée (t éq TNT)
Cendres	Non classé		2910	280m3	185m3	2m3	

Remarques éventuelles :

⇒ NATURE ET EXTENSION DES CONSEQUENCES

sans conséquence

conséquences humaines et sociales

	Total	dont	Employé	Sauveteur	Public
<input type="checkbox"/> Morts			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Blessés			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Blessés graves (hospitalisation >= 24 h)			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Personnes en chômage technique dans l'établissement					
<input type="checkbox"/> Tiers sans abris					
<input type="checkbox"/> Tiers dans l'incapacité de travailler					

Privations d'usage au minimum 2 h de
Personnes heures

- électricité
- eau potable
- téléphone
- transports publics
- autres privations d'usage
- risque d'aggravation

conséquences sanitaires (sur l'homme) :

Quelles sont les conséquences sanitaires ?

Comment sont-elles suivies ?

conséquences environnementales

Pollution des sols (superficie : 2500m²)

Dommages permanents ou long terme aux habitats terrestres (faune et flore)

Espèces rares ou protégées (végétales ou animales)

habitat terrestre correspondant ha

espèces touchées dans l'habitat %

Atteintes à la faune

Pollution des eaux de surface

Berges nécessitant un nettoyage km

Dommages significatifs ou long terme des habitats

Rivière km

Lac ou zone humide ha

Zone côtières ou en mer ha

Pollution des eaux souterraines : type d'aquifère :

Pollution atmosphérique

Comment ces conséquences environnementales sont-elles suivies (suivi prévu ou mis en œuvre) ?

conséquences économiques

Dommages matériels internes à l'établissement :

Dommages matériels externes à l'établissement :

Pertes d'exploitation internes à l'établissement :

Pertes d'exploitation externes à l'établissement :

⇒ MESURES PRISES IMMEDIATEMENT APRES L'ACCIDENT

POI déclenché

Alerte aux populations

- Alerte pompiers
- Mise en sécurité de l'établissement
- Enlèvement des matières dangereuses
- Autres mesures d'urgence (à préciser)

⇒ MESURES CURATIVES

Décontamination	Coût	Date de début	Fin
<input type="checkbox"/> des eaux			
<input checked="" type="checkbox"/> des sols : lavage de zone et ramassage manuel			
<input type="checkbox"/> des nappes			
<input checked="" type="checkbox"/> déchets générés (sauf terres polluées)			
<input checked="" type="checkbox"/> liquides	Quantité estimée : environ 500 litres d'eau cendrée		
Stockage provisoire: <input checked="" type="checkbox"/> Sur site <input type="checkbox"/> hors site			
<input checked="" type="checkbox"/> solides	Quantité estimée : environ 2m3 de cendres		
Stockage provisoire: <input checked="" type="checkbox"/> Sur site <input type="checkbox"/> hors site			
<input type="checkbox"/> Sols/ terres polluées			
surface à traiter	Quantité estimée :		
<input type="checkbox"/> nature des polluants			
<input type="checkbox"/> hydrocarbures/solvants	<input type="checkbox"/> toxiques		
<input type="checkbox"/> bioaccumulables	<input type="checkbox"/> radioactifs		
<input type="checkbox"/> germes pathogènes	<input type="checkbox"/> autres (préciser)		

Préciser si l'accident a généré des déchets ou des terres souillées (quantité/volume, nature, toxicité et/ou caractéristiques physico-chimiques, filière d'élimination à déterminer, envisagée, proposée, réalisée...) et éventuellement leurs durées de stockage provisoire.

Environ 2m3 de cendres et 500 litres d'eau cendrée récupérées et déposées dans le casier à mâchefer du parc charbon avant évacuation vers l'ISD de Gadji.

⇒ CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Fonctionnement 24h/24 : oui non

<input checked="" type="checkbox"/> procédé continu	<input type="checkbox"/> procédé par batch	<input type="checkbox"/> opération d'urgence
<input type="checkbox"/> construction	<input type="checkbox"/> remise en service/redémarrage	<input type="checkbox"/> mise en sécurité
<input type="checkbox"/> commissioning	<input type="checkbox"/> début/fin de poste	<input type="checkbox"/> mise à l'arrêt
<input type="checkbox"/> opération exceptionnelle	<input type="checkbox"/> période d'activité réduite	<input type="checkbox"/> travaux/maintenance/test/réparation
<input type="checkbox"/> arrêt longue durée	<input type="checkbox"/> démantèlement	<input type="checkbox"/> unité abandonnée
<input type="checkbox"/> autre circonstance :		

⇒ ANALYSE DES DEFAILLANCES ET DES CAUSES

le scénario avait-il été examiné dans l'étude de dangers antérieurement ? : oui non

les causes principales avaient-elles été identifiées dans l'étude de dangers ? oui non

une analyse des défaillances est-elle remise par l'exploitant à l'IIC ? oui non

Causes internes :

- Défaillance matérielle
- Anomalie d'organisation
- Défaillance humaine
- Défaut de maîtrise du procédé
- Abandon de matière ou d'équipement
- Usage inadapté de produits dangereux
- Pertes d'utilités
 - eau
 - vapeur

- électricité
- gaz (air, azote)
- autre

Causes externes :

- transport voisin
- industriel voisin
- particulier voisin
- agressions d'origine naturelle :
 - inondations
 - fortes pluies
 - foudre
 - glissement de terrain
 - érosion / effondrement
 - vent
 - températures extrêmes
 - séisme

Autre

- Malveillance : suspectée avérée
- Intervention des secours inadaptée
- Cause inconnue

Autre

⇒ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rapport du CHSCT (s'il existe) : oui non prévu

Rapport d'un tiers-expert : oui non prévu

Autre :

⇒ ENSEIGNEMENTS TIRES / AMELIORATIONS DE LA SECURITE

Quels sont les aspects techniques et organisationnels des améliorations réalisées ou envisagées suite à l'accident ?

Voir plan d'action en annexe.

	Prévue	Réalisée	date
Révision ED	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Révision POI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

⇒ ANNEXE AU RAPPORT

Photos, schémas, arbre des causes, cartes... (avec légende) utiles à la compréhension de l'accident.

Voir Annexes jointes